

Conditions générales de vente de la billetterie de DéfiPlanet'

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente de la société DéfiPlanet' définissent les modalités du service de vente et achat de billets de DéfiPlanet', ainsi que les droits et obligations des parties dans ce cadre. Elles s'appliquent aux *Clients* de DéfiPlanet' à compter du **30 septembre 2017**.

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'exclusion des conditions en vigueur dans les points de vente partenaires.

Elles sont complétées par des conditions particulières de vente réservées aux Comités d'entreprises, Comités d'œuvres sociales, amicales du personnel, ou assimilés, et relatives aux ventes de coffrets cadeaux DéfiPlanet'. En cas de contradiction entre elles, et d'après les dispositions de l'article 1119, al. 3 du Code civil, les conditions particulières prévalent.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code du tourisme, DéfiPlanet' dispose du droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées et confirmées par DéfiPlanet'.

ARTICLE 2 – PRESTATAIRE

Les prestations touristiques ci-après définies sont proposées par la Société DéfiPlanet' au Domaine de Dienné, Société par Actions Simplifiée au capital de 9.508.850 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 450 859 822, dont le siège social est situé à Dienné (86410).

DéfiPlanet' peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- adresse postale : DéfiPlanet', 86410 Dienné
- adresse électronique : info@defiplanet.com
- n° de téléphone : +33 (0)5 49 45 87 63

ARTICLE III – TERMINOLOGIE

Dans le cadre des conditions générales et particulières de vente, les termes suivants sont définis comme suit :

- *Client* : tout consommateur au sens des dispositions de l'article liminaire du Code de la consommation, c'est-à-dire « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

ARTICLE IV – GENERALITES

A la fin du processus de commande, lorsque sur la page de paiement, le *Client* clique sur le bouton « Valider », il déclare avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des présentes conditions générales et particulières de vente en cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente ».

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par <http://www.defiplanet.com> constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre DéfiPlanet' et ses clients.

ARTICLE V – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le *Client* ne dispose pas d'un droit de rétractation lors de la réservation à distance de prestations « de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs », réservées pour une date ou selon une périodicité déterminée.

Par conséquent, le *Client* ne pourra bénéficier de la faculté de rétractation pour les prestations proposées à la vente dans le cadre de ces conditions générales et particulières de vente.

ARTICLE VI – PRIX

Les prix des billets sont indiqués en euro, toute taxe comprise, et payables en euro.

DéfiPlanet' se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

Les billets demeurent la propriété de DéfiPlanet' jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

- Tarif groupe :

Différents types de tarifs peuvent être proposés au *Client*.

DéfiPlanet' impose, pour l'application du tarif groupe, une commande d'un minimum de 12 places. Ces tarifs groupe ne pourront être appliqués qu'après demande de devis, ou prise de billets sur site à DéfiPlanet'.

Tout achat groupé sur le service de billetterie de DéfiPlanet' ou d'un site partenaire ne donnera lieu à aucun remboursement par DéfiPlanet'.

ARTICLE VII – COMMANDE

L'achat de billets de DéfiPlanet' s'effectue en temps réel, et sans réservation.

Pour l'achat de votre billet, utilisez exclusivement un circuit de vente officiel : à défaut, il pourrait s'agir d'une copie, et non d'un billet original. DéfiPlanet' ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de litige.

La commande du client ne saurait être limitée à un certain nombre de places.

En revanche, toute commande ayant pour finalité la revente des billets, à des prix inférieurs, égaux, ou supérieurs à ceux définis par DéfiPlanet' est strictement interdite.

ARTICLE VIII – PAIEMENT ET SECURISATION DES DONNEES PERSONNELLES



Le paiement d'une commande de billets s'effectue par carte bancaire : il permet au *Client* de prendre ses billets en ligne, immédiatement et de manière ferme.

Le paiement par carte bancaire est attribué à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements et la protection des données personnelles.

DéfiPlanet' ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de litige.

ARTICLE IX – OBTENTION DES BILLETS

IX.1 Modalités d'obtention du billet imprimable à domicile

Le billet imprimable à domicile permet au *Client*, à partir d'un accès internet et d'une imprimante, d'obtenir chez lui les billets achetés lors de sa commande effectuée sur le site internet : www.defiplanet.com.

IX.2 Validité du billet imprimable à domicile

Pour être valide, le billet imprimable à domicile doit être imprimé en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge, et recto verso.

Les billets imprimables à domicile sont pourvus d'un code barre unique permettant, à l'entrée du site, de contrôler et enregistrer leur validité. Un *Client* ne pourra être admis plusieurs fois à l'entrée de DéfiPlanet' muni du même billet.

IX.3 Reproduction de billets

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Seul le premier *Client* qui présentera le billet à l'entrée sera présumé être son porteur légitime, et sera admis sur le site de DéfiPlanet'.

DéfiPlanet' sera en droit de refuser l'entrée au site si plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation, et qu'un accès au site a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, reproduction, copie ou imitation du billet imprimable à domicile correspondant.

DéfiPlanet' n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur du billet, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière certaine comme telle lors du contrôle d'entrée au site de DéfiPlanet'.

Si le détenteur d'un billet imprimable à domicile se voit refuser l'entrée lors du contrôle d'accès au site de DéfiPlanet' pour cette raison, il ne dispose d'aucun droit à remboursement du prix acquitté.

ARTICLE IX – UTILISATION ET VALIDITE

La validité des billets est de un an à compter de la date d'achat. Ils sont utilisables tous les jours d'ouverture du site, selon les horaires des activités et les capacités d'accueil prévues. Les fermetures annuelles de DéfiPlanet' ne sauraient être une cause de remboursement.

Après sa commande, le *Client* reçoit, en lieu et place des billets, des contremarques : la présentation desdites contremarques donnera accès au site DéfiPlanet', sans échange avec des billets.

En cas de doute sur l'authenticité du billet imprimable à domicile présenté à l'entrée du site de DéfiPlanet', une pièce d'identité avec photo en cours de validité pourra être demandée au *Client*, qui devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

ARTICLE X – RESPONSABILITE

Pour toute anomalie survenue en cours de commande, de traitement, ou d'impression du billet imprimable à domicile, DéfiPlanet' décline toute responsabilité dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement, par suite de négligence, ou en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet imprimable à domicile.

ARTICLE XI – ANNULATION, REMBOURSEMENT

En cas de perte ou de vol, le billet de DéfiPlanet' ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé.

Il ne sera remis au *Client* aucun duplicata, certificat, rémission de billet, de quelque nature que ce soit et autre que le seul billet imprimable initial du client, y compris en cas de perte ou de vol du billet.

ARTICLE XII – DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales et particulières sont soumises à l'application de la loi française.

Conformément aux dispositions de l'article L. 133-4 du Code de la consommation, le *Client* est informé de la possibilité de recourir gratuitement, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Il a la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel et dans un délai maximal d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de DéfiPlanet'.

A défaut de solution amiable, les tribunaux français sont seuls compétents.



Conditions particulières de vente de la billetterie de DéfiPlanet'
réservée aux Comités d'entreprises, Comités d'œuvres sociales, amicales du personnel, ou assimilés

ARTICLE I – OBJET

Ces conditions particulières de vente définissent les modalités des tarifs préférentiels appliqués pour les organismes type comités d'entreprises, comités d'œuvres sociales, amicales du personnel ou assimilés, pour l'achat de billets individuels physiques ou e-billets. Ces tarifs préférentiels ne sont pas applicables à d'autres typologies d'entités, ni à des consommateurs.

Les présentes conditions particulières de vente s'ajoutent aux conditions générales de vente de billets de DéfiPlanet', et les complètent. En cas de contradiction entre elles, les conditions particulières de vente s'imposent.

ARTICLE II – TERMINOLOGIE

Dans le cadre des conditions générales et particulières de vente, les termes suivants sont définis comme suit :

- **Client** : tous les organismes type comités d'entreprises, comités d'œuvres sociales, amicales du personnel ou assimilés dont le but est l'achat de billets individuels physiques ou e-billets.

ARTICLE III – ACHAT DE BILLETS « PHYSIQUE » PAR ENVOI D'UN BON DE COMMANDE

L'achat de billets « physique » résulte de l'envoi, par courrier, du bon de commande en vigueur lors de l'achat, rempli, cacheté et signé, et accompagné du règlement par chèque, adressé à DéfiPlanet', 86410 Dienné.

Ce bon de commande est disponible sur le site internet www.defiplanet.com, et peut être demandé par mail à l'adresse suivante : info@defiplanet.com

Il doit comporter un minimum de 20 billets, adultes et enfants confondus.

III.1 Validité

Les billets sont valables deux ans à partir de leur date d'achat et sont utilisables tous les jours d'ouverture du site. Leur date de validité est mentionnée sur chaque billet.

A la fin du délai de validité, les billets peuvent être prolongés sous deux conditions cumulatives :

- En informer DéfiPlanet' dans le mois de péremption, en précisant les numéros des billets à repousser
- Un complément tarifaire pourra être à régler selon l'augmentation du billet entre l'année d'achat et l'année d'échange

Les billets ne sont pas nominatifs.

III.2 Envoi des billets

Au moment de la commande, des frais de port seront facturés au *Client* pour l'envoi des billets.

Il est également possible de commander les billets directement sur place, à DéfiPlanet'.

Les billets et la facture correspondante seront envoyés dans les sept (7) jours suivant la réception de la commande, par courrier suivi.

ARTICLE IV – ACHAT DE « E-BILLETS » EN LIGNE

L'achat de « e-billets » résulte d'une commande passée sur le site internet www.defiplanet.com.

IV.1 Création du compte-client

Afin de permettre l'achat de billets en ligne, un compte-client doit être créé par l'organisme acheteur. Cette demande de création doit être faite par mail à l'attention de DéfiPlanet'.

Les éléments de connexion, d'identification et de remise seront envoyés par mail par le service commercial à l'organisme acheteur.

Ces éléments ne pourront être modifiés que sur demande écrite auprès du service commercial de DéfiPlanet', et ne devront pas être diffusés auprès de particuliers.

IV.2 Commande

Le paiement de la commande de billets de DéfiPlanet' réalisée en ligne s'effectue par carte bancaire.

L'achat des billets s'effectue en temps réel et sans réservation.

Il n'y a pas de minimum de commande.

Les billets sont imprimables suite à la commande sur le compte client internet par l'organisme acheteur.

Les factures d'achat peuvent être imprimées une fois l'achat effectif sur le compte-client internet de l'organisme acheteur.

IV.3 Validité

Les billets sont valables un an à partir de la date d'achat et utilisables tous les jours d'ouverture du site, selon les horaires des activités et les capacités d'accueil prévues. La date de validité est mentionnée sur chaque billet. Les fermetures annuelles de DéfiPlanet' ne sauraient être une cause de remboursement.

Les billets seront au nom de l'organisme acheteur.

Les billets ne sont ni échangeables ni remboursables.

